

parre requis et interpellé,

Le 5^e may aud. an

Le Rachon

Par nous Louis de Vougray Curé de l'église paroissiale
de Denis de meris à été inhumé au dedans du
Cimetière de ce lieu le corps de Thomas Paris
Inhumation d'age de soixante et six ans ou environ, après avoir
De Thomas Coe fidelle xprien participé aux ss. Sacrements de
l'église administrés par moy vicaire sous. a l'histoire de
Paris. En son convoi et inhumation de sa femme ent
de philippe Bénard son neveu Jean laisne, Denis
Cornu aussy neveux et autres parents et amys le
dib. Cornu a signé ces pntes les autres ont declaré
ne sçavoir signer de ce requis.

Le Rachon

De l'un

Le 11^e may aud. an

En dix-neuf jours de breuvier du dent mou et a
a ses Tubercules de la Comedie de Mary
françoise de St. H. au lieu de plaie de St. Bonap
Gard son Mary a age de soixante dix ans
ou environ a peu avant. En St. Jean S.
de l'eglise de St. H. de la Comedie de St. Jean
et a une autre de Jacques Gard, et de St. Jean
ou françoise Gard son fils et fille laquelle
doit au seigneur de St. Jean de St. Jean
de St. Jean